



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**AMENDMENT NO. 004
N° DE LA MODIFICATION 004**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Email: John.Caldwell@forces.gc.ca
Courriel: John.Caldwell@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein, or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaires

**Solicitation Closes –
L’invitation prend fin**

At: – à : 14h00
Time Zone: Eastern Daylight Time (EDT)
Fuseau horaire : Heure Avancée de l'Est (HAE)

On: – le : 14 April 2022
14 avril 2022

Title – Titre Générateur de fumée (aussi désigné « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène »)	Solicitation No. – N° de l’invitation W8486-228185/A
Date of Amendment – Date de modification 21 Mars 2022	
Address Enquiries to: – Adresser toutes questions à : John Caldwell (par courriel, à john.caldwell@forces.gc.ca)	
Telephone No. – N° de telephone Par courriel	FAX No. – N° de fax Par courriel
Destination See Annex A to Part 6 – Line Item Details Voir les détails en annexe A de la partie 6 – Détails des articles	

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s’appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d’accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery Required – Livraison exigée See herein: Voir aux présentes:
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d’imprimerie) Name – Nom _____ Title – Titre _____ Signature _____ Date _____

Demande de propositions – Exigence du ministère de la Défense nationale (MDN) – Générateur de fumée, (ci-après dénommé « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène »)

La demande de propositions (DP) est modifiée comme il est indiqué ci-après. La modification de la DP comprend les éléments suivants :

- Le remplacement d'un fichier électronique corrompu dans la version anglaise de la modification 003 de la DP.

Le texte intégral de la modification 003 de la DP est présenté ci-dessous :

«

Demande de propositions – Exigence du ministère de la Défense nationale (MDN) – Générateur de fumée, (ci-après dénommé « pot fumigène blanc – 3 minutes » ou « pot fumigène »)

La demande de propositions (DP) est modifiée comme il est indiqué ci-après. La modification de la DP comprend les éléments suivants :

- la publication des questions transmises par les soumissionnaires et des réponses à ces questions.
- les modifications à la DP.

1.0 Questions et réponses

Question 1 : Le MDN acceptera-t-il les biens qui doivent être modifiés ou développés après l'attribution du contrat, afin de respecter les spécifications indiquées ?

Réponse 1 : Non. La présente demande de soumissions a été rédigée du fait qu'il existe actuellement des biens sur le marché qui sont conformes aux spécifications énoncées. Pour clarifier ce point, la demande de soumissions est modifiée aux présentes pour indiquer que les biens proposés doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation au moment de la présentation de la soumission.

Question 2 : En raison des exigences environnementales, le pot fumigène doit être étanche. Nous proposons une approche/un concept pour satisfaire à cette exigence. Le MDN peut-il donner son avis sur l'acceptabilité de l'approche/du concept proposé ?

Réponse 2 : Afin de maintenir un traitement équitable des soumissionnaires éventuels dans le cadre du processus d'appel d'offres concurrentiel, le MDN n'est pas en mesure de conseiller les soumissionnaires sur l'acceptabilité d'une solution proposée. Après la clôture des soumissions, celles-ci seront évaluées conformément aux critères techniques obligatoires.

Question 3 : Nous avons accès à un produit dont la durée de combustion est de 160 secondes +/- 30 secondes. Est-ce que cela serait acceptable ?

Réponse 3 : Oui. Selon le point d'évaluation « A4 » de la Matrice de vérification de la conformité, les biens proposés doivent avoir une durée de combustion de 3 minutes (180 secondes) avec une marge d'erreur de +/- 30 secondes. Veuillez noter que l'élément d'évaluation « A4 » a été révisé ci-dessous pour indiquer que la durée de combustion requise est une durée de combustion nominale pour les biens proposés, qui doit être comprise entre 150 et 210 secondes.

Question 4 : Comme il est précisé dans la colonne 4 de la Matrice de vérification de la conformité, puisque selon les critères techniques obligatoires, les justifications doivent être fournies au moment de la présentation de la soumission, il est tenu pour acquis que le développement des biens dans le délai de livraison requis ne sera pas pris en compte. Est-ce exact ?

Réponse 4 : C'est exact. Comme il est indiqué dans la réponse 1 ci-dessus, les biens proposés doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation au moment de la présentation de la soumission.

Question 5 : Les demandes de propositions pour ce besoin sont-elles lancées chaque année?

Réponse 5 : Le besoin de fournir des pots fumigènes au MDN est périodique et fait l'objet d'un appel d'offres environ tous les cinq (5) ans, selon l'utilisation et la durée de conservation.

2.0 Modifications apportées à la demande de propositions

- 2.1 RENVOI :** Partie 4 de la demande de soumissions – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.1 – Critères techniques obligatoires
- SUPPRIMER:** Partie 4 de la demande de soumissions – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.1 – Critères techniques obligatoires, dans son intégralité.
- INSÉRER :** Le texte suivant pour remplacer la suppression précédente :

« 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Le soumissionnaire doit se conformer aux critères techniques obligatoires suivants :

- Au moment de la présentation de la soumission, les biens proposés par le soumissionnaire doivent déjà exister, être disponibles sur le marché et respecter tous les critères d'évaluation obligatoires précisés dans la colonne 3 de la Matrice de vérification de la conformité, incluse à l'annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions;
- Le soumissionnaire doit fournir toutes les justifications requises précisées dans la colonne 4 de la Matrice de vérification de la conformité, incluse à l'annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3 de la demande de soumissions.

Le processus de conformité des soumissions par étapes s'appliquera à tous les critères techniques obligatoires.

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront jugées non recevables. »

- 2.2** **RENOI :** Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4
SUPPRIMER : Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4, dans son intégralité.
INSÉRER : Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3, Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité, élément d'évaluation A4, comme suit :

Annexe A de la Pièce jointe 1 de la partie 3
Tableau 3.1 – Matrice de vérification de la conformité

1 Élément d'évaluation	2 Critères	3 Exigences relatives au produit pot fumigène blanc – 3 minutes (ci-après désigné « pot fumigène »)	4 Justification requise	5 Renseignements que le soumissionnaire doit fournir a) Indiquez si le critère est respecté ou non respecté b) Spécification respectée pour les biens proposés c) Justification fournie
« A4	Exigences de rendement	Les biens proposés (le pot fumigène) doivent avoir une durée de combustion nominale comprise entre 150 et 210 secondes.	Cela doit être démontré en incluant la documentation, comme il est précisé dans la section 2.2 de la présente pièce jointe, qui indique clairement que les biens proposés respectent cette exigence; et/ou, Cela doit être démontré en fournissant des résultats d'essai, comme il est précisé dans la section 2.3 de la présente pièce jointe, qui indiquent clairement que les biens proposés respectent cette exigence.	Exemple de réponse : ____ Respecté, ____ Non respecté a) Les biens proposés sont entièrement conformes à cette exigence. b) La (insérer la spécification de la colonne 3) pour les biens proposés est (préciser la spécification obtenue pour les biens proposés). c) La documentation et/ou les résultats d'essai des biens proposés décrivent en détail la (insérer la spécification de la colonne 3) et sont inclus à l'annexe ____ de la soumission technique. »

- 2.3** **RENOI :** Annexe A de la partie 6 – Énoncé des travaux, section 2.2.3 – Exigences de rendement
SUPPRIMER : Annexe A de la partie 6 – Énoncé des travaux, section 2.2.3 – Exigences de rendement,
 dans son intégralité.
INSÉRER : Le texte suivant, en remplacement de la suppression ci-dessus :

« 2.2.3 Exigences de rendement.

Le « pot fumigène » doit ;

- 2.2.3.1 avoir une durée de combustion nominale comprise entre 150 et 210 secondes ;
- 2.2.3.2 émettre une fumée de couleur blanche;
- 2.2.3.3 ne pas exploser ou se rompre violemment pendant le fonctionnement;
- 2.2.3.4 ne pas s'enflammer durant l'émission de fumée;
- 2.2.3.5 ne pas déclencher d'incendies dans l'herbe, les feuilles, le foin ou tout autre produit combustible sec adjacent. »

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET EXIGENCES DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMENTENT
INCHANGÉES. »**